

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 503 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NEBTI ABDESLAM

Date de naissance : 15/08/46

Adresse : RESIDENCE SOCRATE
PORTE D. ETAGE 1. APP 1. RABAT CASABLANCA

Tél. : 06 45 52 98 49 Total des frais engagés : 963,30 DHS Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/6/2020

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Neurop

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 29/06/2020

Signature de l'adhérent(e) : BS



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/06/20 - C7 k25	Anti-gramme Imédecinante		300,00 + 500,00 F 800,00	DR. CHRAIBI M.D. Spécialiste O.R.L. Tél: 0322 25 28 12 0522 98 17 3

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Madame BARTAL FAJARAF Pharmacie Fajraf Rue Souissi - Maârif Casablanca - 20522 25 22 00	25 06 20	163,33

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper left (1-4), upper right (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). A vertical arrow labeled 'H' points upwards, a horizontal arrow labeled 'D' points to the left, a horizontal arrow labeled 'G' points to the right, and a vertical arrow labeled 'B' points downwards. The teeth are numbered 1 through 16, with 1 at the mesial end of the upper arch and 16 at the distal end of the lower arch.

[Création, remont, adjonction]

Sectionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

الدكتور الشرايبي محمد شكري
عيادة أمراض الأنف - الأذن - الحجرة
جراحة الوجه و العنق
82، زنقة سومية - شارع عبد المؤمن
عمارة رونو - الطبقه 3 - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 25 26 19 / 05 22 98 72 37

~~Dr. CHRAIBI~~
Mohamed Chakib
NO - LARYNGOLOGIE
MAXILLO - FACIALE
elmooumen et
mmeuble Renault)
Casablanca
UT. AV: 42,00
PPV (DH): 02/23
LOT: J522

Casablanca, le : 25/6/66: الدار البيضاء، في:

1) Poudre de 46,00 Septi fatma. labi.
21/05/66 b. Activant opacifiant

2) Cutic 50,00 Septi fatma. labi.

3) Tonik au 71,30 Septi au Néroli

163,30

Madame BARTAL FATIMA
Pharmacy Acharaf
Rue Sidi M'hamed
Casablanca - Tel. 0522 25 22 00

Dr. CHRAIBI Mde. Chakib
 Tél: 0522 25 26 19 / 0522 98 77 37
 Spécialiste O.R.L.

Dr. CHRAIBI Mohamed Chakib

**CABINET D'OTO - RHINO - LARYNGOLOGIE
ET DE CHIRURGIE MAXILLO - FACIALE**

Angle Bd Abdelmoumen et
82, Rue Soumaya (Immeuble Renault)
3ème Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 25 26 19 / 05 22 98 72 37

الدكتور الشرايب محمد شكري
عيادة أمراض الأنف - الأذن - الحنجرة
جراحة الوجه و العنق

82، زنقة سومية - شارع عبد المؤمن
عمراء رونو - الطقة 3 - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 25 26 19 / 05 22 98 72 37

Casablanca, le : 29/10/120 الدار البيضاء ، في :

FACTURE

SEBII FATIMA ZAHRA

consultation ORL : 300,00

- K25 Audiogram et Impédancemétrie : 500,00

₾ 800,00

₾ 1400 cent duktars

*Dr. CHRAIBI Mohamed Chakib
Spécialiste O.R.L.
05 22 25 26 19 / 05 22 98 72 37*



128 256 512 1024 2048 4096 8192

NOM SEBTT Prénom FATHIMA ZAINA RA

Age Profession

Adresse

Date 1e 29/06/20

AUDIOGRAMME

OBSERVATIONS :

Traitements chirurgicaux

Date _____

Date
Côté

Type de l'intervention

ENT chirurgical :
l'intervretion :
- Acouphèse
- Tympanite
- C. M.
- L'AKALI HADE. Chakib
Spécialiste O.R.L.
n° 75-29 10522 98 17 37

Dr. CHRAIBI Moul Chaki

Spécialiste O.R.L.

-31: 0522 25 28 10 10 22 22 17

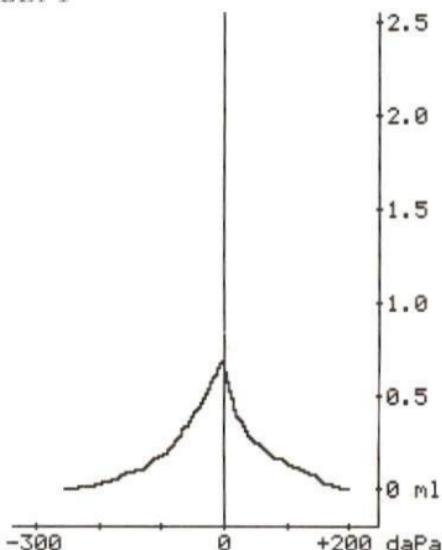
TYMPANOGRAM

Date 29/06/20

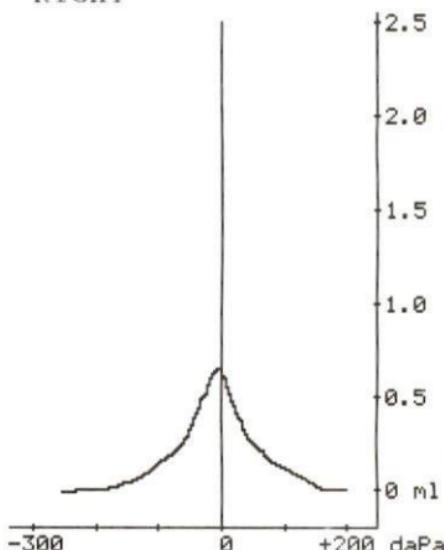
Name

Mme SEBTI FATIMA ZAHRA

LEFT

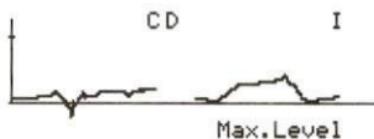


RIGHT

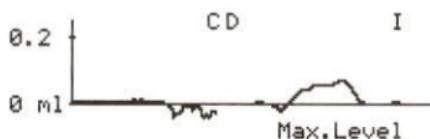


Volume 1.34 ml
Compliance 0.69 ml
Pressure -4 daPa

1.36 ml
0.67 ml
-2 daPa



Freq. 500 1000 Hz
Level 100 110 dB
Decay -



500 1000 Hz
100 110 dB
-

